



Débat d'orientations Budgétaires (DOB) 2024

- Première étape du cycle budgétaire
- Doit être réalisé dans les 2 mois qui précèdent le vote du Budget

Le rapport d'orientation budgétaire doit présenter :

- Les orientations budgétaires de l'exercice
- La structure et la gestion de la dette
- la structure et l'évolution des dépenses et des effectifs
- les engagements pluriannuels envisagés



Sommaire

- Contexte
- Ressources Humaines
- Régie SNE77
 - Structure de la Dette
 - Orientations Budgétaires 2024
- Syndicat S2e77
 - Structure de la Dette
 - Prix de l'eau 2024 - Recettes prévisionnelles 2024
 - Orientations Budgétaires 2024

3



Contexte

STRUCTURE BUDGETAIRE

- Un Budget Principal : Syndicat S2e77
 - Charges de structures et personnel du S2e77
 - Etudes et recherches
 - Gestion et financement du patrimoine
- Un Budget Annexe : Régie SNE 77
 - Charges liées à l'exploitation des communes en Régie
(Production, distribution et clientèle)



4



D.O.B 2024

RESSOURCES HUMAINES

5



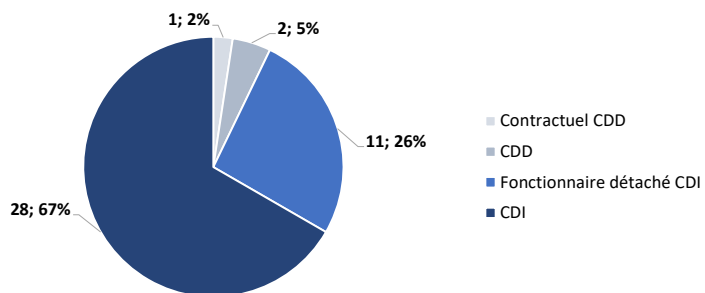
Ressources Humaines

SITUATION ACTUELLE

Le Syndicat emploie 42 ETP

- 11 personnes au S2e77
- 31 personnes à la Régie SNE77

Répartition par type de contrat



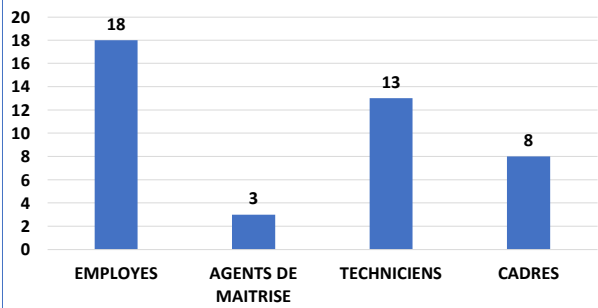
6



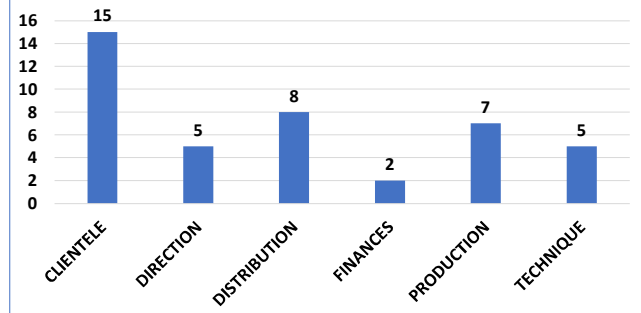
Ressources Humaines

SITUATION ACTUELLE

Répartition par catégorie professionnelle



Répartition par service



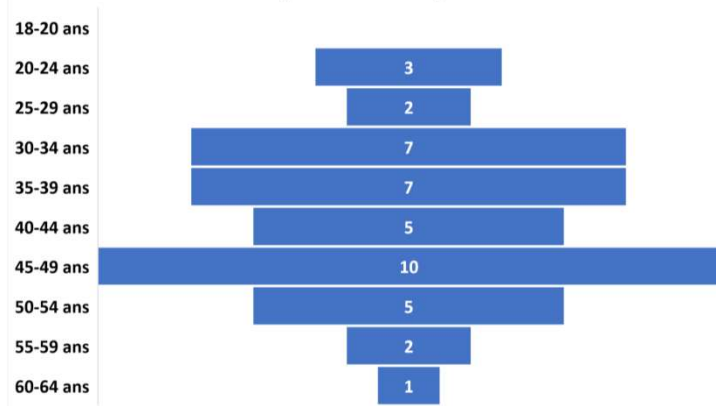
7



Ressources Humaines

SITUATION ACTUELLE

Pyramide des âges



8



Ressources Humaines

TEMPS DE TRAVAIL

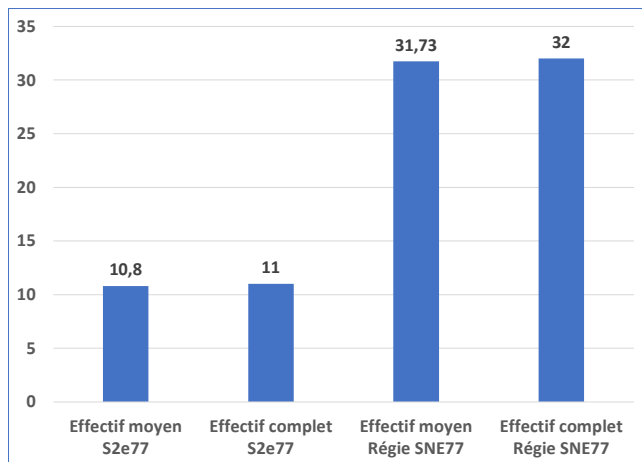
Durée effective du temps de travail au sein de la collectivité était de **35 h** jusqu'au **31/12/2023** avec plusieurs typologies (35h/sem. ou aménagements horaires annuels ou RTT)

➔ Harmonisation du temps de travail de tous les services afin d'avoir une équité à compter du 01 janvier 2024 : **37,5h/sem.** avec 15 jours de RTT/an

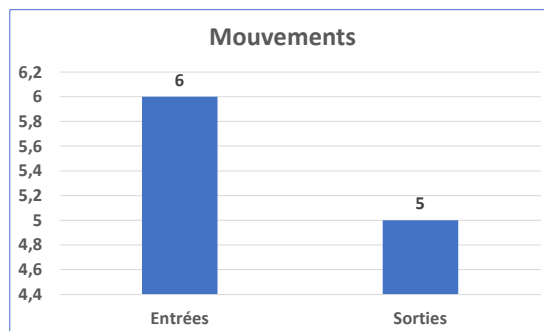


Ressources Humaines

EFFECTIF MOYEN ANNUEL 2023



MOUVEMENTS 2023

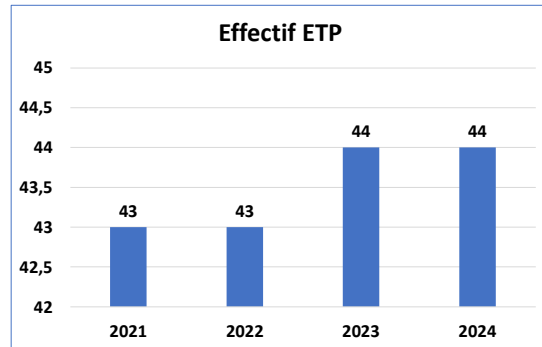
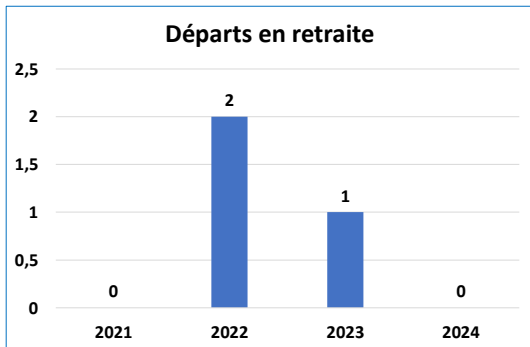


➔ **Postes vacants à fin 2023**
 2 Agents de clientèle



RESSOURCES HUMAINES

EVOLUTIONS



Effectif constant sur 2024



1 agent clientèle à recruter sur le poste vacant

11



Rappel – Politique de rémunération

Le syndicat est considéré comme une entreprise privée dans son fonctionnement de par notamment l'embauche des agents sous contrat privé

La rémunération est composée du salaire de base et de primes différentes en fonction des services.

Le syndicat fait face au marché de l'emploi et à la concurrence avec les délégataires



Mise en place d'une politique de rémunération depuis 2021 pour :

- Fidéliser et motiver les agents au quotidien
- Attirer de nouveaux candidats



Enveloppe de 2% de la masse salariale par an

12



D.O.B 2024

REGIE SNE 77

- Structure de la Dette
- Dépenses : évolution et orientations 2024
- Recettes : évolution et orientations 2024
- Orientations Budgétaires 2024

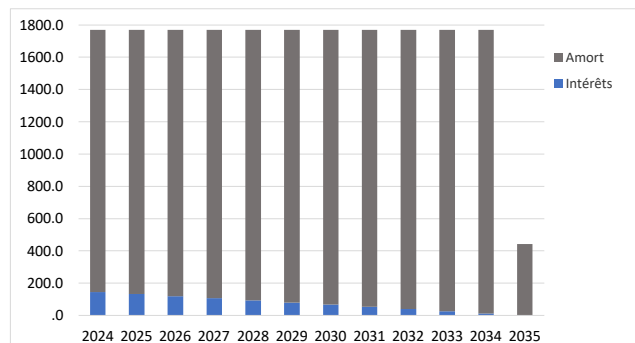
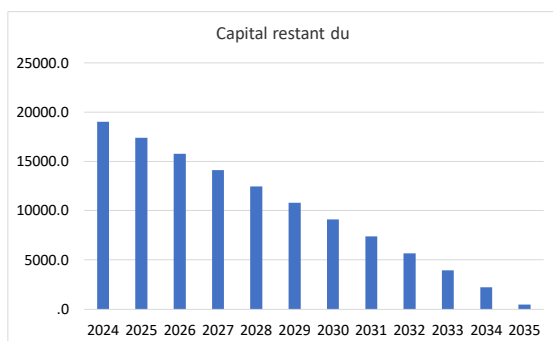
13



Structure de la dette



Un seul emprunt à taux fixe de 250 000 € en 2020 sur 15 ans pour financer la création de l'agence Sud



Annuité constante en 2024 - Pas de prévision d'emprunt

14



Dépenses de fonctionnement



Evolutions des charges de fonctionnement *

* Hors reversement AESN

CHAPITRES	BUDGET 2021	BUDGET 2022	BUDGET 2023	% variation 2022/2023
011- Charges à caractère général	2 170 950,00	2 159 140,00	2 448 920,00	13,42%
012- Charges de personnel	1 790 000,00	1 851 500,00	1 900 000,00	2,62%
042- Dot Aux Amortissements	103 200,00	160 650,00	200 000,00	24,49%
65- Autres charges de gestion courante	20 700,00	15 500,00	15 500,00	0,00%
66- Charges Financières	1 985,00	1 750,00	1 600,00	-8,57%
67- Charges Exceptionnelles	17 700,00	18 000,00	25 000,00	38,89%
68- Provision pour dépréciation	10 000,00	10 000,00	10 000,00	0,00%
TOTAL	4 114 535,00	4 216 540,00	4 601 020,00	

15



Dépenses de fonctionnement



Dépenses à la hausse

- Charges d'exploitation en +
Intégration de Jouy le Chatel et de Bannost Villegagnon et des ouvrages mis en service dans le cadre du Maillage
- Inflation - Augmentation des tarifs fournisseurs
- Politique Salariale : + 2% de la masse salariale



Dépenses à la baisse

- Un releveur en moins du fait de la mise en place de la radio relève
- Electricité par rapport à 2023
- Charges d'exploitation en – du fait du raccordement de certaines communes au Maillage



Encore des incertitudes sur le poste électricité
Estimation 2024 selon prévision du SDESM à 550 k€ Contre 688k€ en 2023 (avec estimation dernières factures)
En attente des tarifs définitifs

16



Dépenses de fonctionnement



Chapitre 011- Charges à caractère général *

* Hors reversement AESN

BUDGET 2021	BUDGET 2022 (avec réajustement BS)	BUDGET 2023 (avec réajustement BS)	PREV 2024
2 170 950,00	2 159 140,00	2 448 920,00	2 500 000,00



En attente des charges réelles de 2023 pour finaliser les prévisions du budget 2024
 Pas de baisses prévues sur les couts des matières et fournitures
 Inconnu sur le poste électricité

17



Dépenses de fonctionnement



EVOLUTION MASSE SALARIALE

Rappel :

- Mise en place de la politique salariale = 2% de la masse salariale
- Coût « Tuilage » suite au 1 départ en retraite
- Des charges supplémentaires non récurrentes
 - indemnités de départ à la retraite (suivant convention collective)
 - indemnités de fin de CDD = 10% (estimation)
- 1 Releveur en moins

BUDGET 2021	BUDGET 2022	BUDGET 2023	PREV 2024 *
1 790 000,00	1 851 000,00	1 900 000,00	1 900 000,00

* à finaliser

18



Dépenses d'investissement



Politique de renouvellement

Renouvellement de Compteurs

1/15^{eme} du Parc par an sur chaque Zone

soit environ **140 k€**

Renouvellement Véhicules

3 / 4 véhicules par an

10 ans ou 200 000 kms

soit environ **80 k€**

Renouvellement électromécanique

- Armoire électrique : 15-20 ans
- Télégestion et automatisme : 10 ans
- Pompes- Ballons et équipt ss pression : 7 - 10ans
- Equipt hydraulique : en fonction de l'usure
- Equipt de désinfection : 5 -10 ans

Soit environ **150 k€**

19



Dépenses d'investissement



Politique de renouvellement

Parc Informatique

Mise en place plan de renouvellement

Changement des postes tous les 6 ans Maximum

Soit environ 4 postes informatique / an + Serveur

Environ **12 k€**

Renouvellement et acquisition

Petits équipements

marteau piqueur, pilonneuse, compresseur...

environ **15 k€**

20



Dépenses d'investissement



Des dépenses prévisionnelles exceptionnelles

Prélocalisateur de fuite + module Radio 15 k€

Poste à souder INOX 28 k€

21



BESOINS 2024



DEPENSES	
Emprunts Intérêts + capital	18 k€
Dépenses Fonctionnement	5 480 k€
Dépenses Investissement	420 k€
Opérations inter- sections	283 k€
TOTAL	6 201 k€



PREVISION DES DEPENSES 2024
6 201 k€

22



RECETTES



EVOLUTION DES TARIFS

	Nord Est	Transpreau	Bassée Montois
PART FIXE	25 € / AN		
PART VARIABLE 2021	1,20 € / m3		
PART VARIABLE 2022	1,20 € / m3		
PART VARIABLE 2023	1,30 € / m3		

Rappel En 2023 :



Limitation de la hausse à 0,10 € du fait de la hausse de l'électricité, mais prévision d'équilibrer le budget avec les résultats antérieurs

Part fixe : Tarif identique depuis 2019

23



RECETTES



EVOLUTION DES VOLUMES



Une inquiétude par rapport à la baisse des volumes vendus en 2023

Sur la zone Nord Est, jusqu'ici l'augmentation de la population compensait les baisses de consommation
Sur 2023, des baisses de volumes sur les 3 zones et diminution de plus de 150 000 m3 vendus sur la zone NE

24



DOB 2024 – RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Recettes à la hausse

Des volumes en plus suite à l'intégration de communes

½ année de Bannost Villegagnon

Année complète Jouy le Chatel

Année complète Chatenay Egligny



Recettes à la baisse

- Diminution des volumes vendus en 2023
- Suppression vente d'eau Internat d'excellence

25



DOB 2024 – ESTIMATION RECETTES



Estimation ventes d'eau

- Sur la base des volumes 2023
- Au prix actuel

Part Variable Régie +	3 630 000,00 €
Autres ventes d'eau	30 000,00 €
Part fixe regie = 31000	775 000,00 €
Branchements plomb	100 000,00 €
Contrôles poteaux	20 000,00 €
Tvx divers - BI	30 000,00 €
Autres recettes	20 000,00 €
Frais administratif	40 000,00 €
Redevance prelt	275 000,00 €
Redevance pollution	750 000,00 €
	5 670 000,00 €

Estimation des autres Recettes :

Frais Administratifs, branchements plombs, autres recettes
 (frais de coupure, réouverture.....)
 estimées sur une moyenne des 3 dernières années

Redevances AESN : identiques en recettes et en Dépenses

26

DEPENSES		RECETTES
Emprunts Intérêts + capital	18 k€	Besoin Pour équilibre 248 k€
Dépenses Fonctionnement	5 480 k€	Recettes actuelles *
Dépenses Investissement	420 k€	5 670 k€
Opérations inter- sections	283 k€	283 k€
TOTAL	6 201 k€	6 201 k€

27

Comment équilibrer ?

Selon les estimations

Il manquerait environ 248 000 € pour équilibrer le budget prévisionnel soit 0,09 € / m3

Cependant :

- les Résultats 2023 ne sont pas encore connus
 - La régie devrait dégager des résultats (CA en cours de finalisation) du fait
 - Des économies sur le poste 012 charges de personnels
 - En attente du potentiel remboursement du bouclier de l'Edf sur certains PDC
- Une interrogation sur les volumes 2024

L'objectif de la régie est de limiter les augmentations, rester vigilant sur les dépenses et garder un fond de roulement suffisant pour ne pas avoir de problème de trésorerie.

Proposition d'augmenter de 0,05 € du fait de l'incertitude des volumes

28



FORMULES DE REVISION



A ce jour pas d'application systématique des formules de révision comme les délégataires

$$0,20 + 0,304*(ICHT-E/ICHT-E0) + 0,056 *(5351107/351107) + 0,24 * (FSD3/FSD30) + 0,2*(TP10a/TP10a0)$$

Evolution de la valeur des indices de notre formule

	ICHT-E / Salaires	Electricité	Services et Prestations diverse / FSD3	Travaux publics – Canalisations / TP10a
2020	118,4	135,7	129,5	111,5
2023 (dernier index connu)	131	266,4	162	130,1

Montant du coefficient K calculé

$$K = 1,18$$

Tarifs de la Régie avec application du K

Part fixe : 29, 5 €

FORMULES DE REVISION **Part variable : 1,41 € / m³**

29



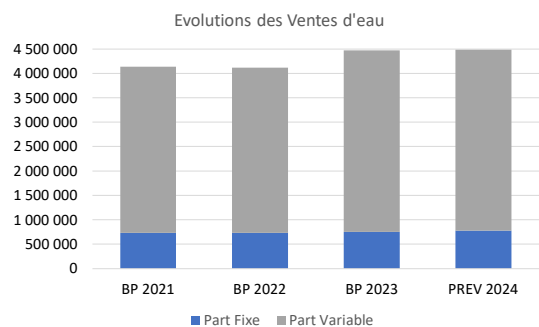
RECETTES RECALCULEES AVEC L'AUGMENTATION DE 0,05 €



	BP 2021	BP 2022	BP 2023	PREV 2024
Part Fixe	734 500	734 500	750 000	775 000
Part Variable	3 403 539	3 385 000	3 718 000	3 710 000
	4 138 039	4 119 500	4 468 000	4 485 000

	Volumes en m3	1,30 €	1,35 € *
NE	2 000 000	2 600 000,00	2 650 000,00
TR	523 000	680 000,00	695 000,00
BM	265 000	358 000,00	365 000,00
	2 788 000	3 638 000,00	3 710 000,00

* Recettes recalculées avec décalages des facturations et des reversements une hausse de 0,05 augmente les recettes de 80 k€ au titre de 2024



30



RECETTES RECALCULEES AVEC L'AUGMENTATION DE 0,05 €



PROJET	
Part Variable Régie + g	3 630 000,00 €
Autres ventes d'eau	30 000,00 €
Part fixe regie = 31000	775 000,00 €
Total	5 670 000,00 €
Branchements plomb	100 000,00 €
Contrôles poteaux	20 000,00 €
Tvx divers - BI	30 000,00 €
Autres recettes	20 000,00 €
Frais administratif	40 000,00 €
Redevance prelt	275 000,00 €
Redevance pollution	750 000,00 €

DOB 2024	
Part Variable Régie + g	3 710 000,00 €
Autres ventes d'eau	30 000,00 €
Part fixe regie = 31000	775 000,00 €
Total	5 750 000,00 €
Branchements plomb	100 000,00 €
Contrôles poteaux	20 000,00 €
Tvx divers - BI	30 000,00 €
Autres recettes	20 000,00 €
Frais administratif	40 000,00 €
Redevance prelt	275 000,00 €
Redevance pollution	750 000,00 €

+ 80 000€

31

DOB 2024 - REGIE

FONCTIONNEMENT											
DEPENSES					RECETTES						
	BP	RAR	BS	TOTAL	DOB 2024		BP	RAR	BS	TOTAL	DOB 2024
011 Charges à caractère général	2 723 920		-	2 723 920	2 500 000	002 Résultat d'exploitation reporté	-		1 282 703	1 282 703	
012 Charges de personnel	1 970 000		- 70 000	1 900 000	1 900 000	013 Atténuations de charges	40 920		24 000	64 920	40 000
014 Atténuations de produits	750 000		270 000	1 020 000	1 025 000	042 Opérations d'ordre entre sections	-		-	-	-
022 dépenses imprévus	-		-	-	-	pollution					
023 Virement à la section invest.	60 400		1 195 503	1 255 903	27 100	70 Ventes de produits fabriqués,	5 712 900		81 400	5 794 300	5 750 000
042 Opérations d'ordre entre sections	213 400		- 13 400	200 000	283 000	74 Subvention exploitation	-		-	-	-
65 Autres charges de gestion courante	15 500		-	15 500	15 400	75 Produit gestion courante	8 000		-	8 000	1 000
66 Charges financières	1 600		-	1 600	1 500	76 Produits financiers	-		-	-	-
67 Charges exceptionnelles	18 000		7 000	25 000	10 000	77 Produits exceptionnels	1 000		1 000	2 000	1 000
68 provision créances douteuse	10 000		-	10 000	30 000						
TOTAL DEPENSES	5 762 820	-	1 389 103	7 151 923	5 792 000	TOTAL RECETTES	5 762 820	-	1 389 103	7 151 923	5 792 000

INVESTISSEMENT											
DEPENSES					RECETTES						
	BP	RAR	BS	TOTAL	DOB 2024		BP	RAR	BS	TOTAL	DOB 2024
001 Solde d'exécution de la SI reporté	-	-	72 950	72 950		001 Solde d'exécution de la SI reporté	-	-	-	-	-
040 Opérations d'ordre de transfert entre se	-	-	-	-		021 Virement à la section fonctionnement	60 400	-	1 195 503	1 255 903	27 100
13 Subventions d'investissement						040 Opérations d'ordre de transfert entre	213 400	-	- 13 400	200 000	283 000
16 Emprunts et dettes assimilées	16 150		-	16 150	16 235	1068 Reserves- affectation resultat	-		226 692	226 692	
20 Immobilisation incorporelles	10 000		-	10 000	10 000	reprise / résultats cumulés	162 350	-	- 162 350	-	126 135
21 Immobilisations corporelles	410 000	153 742	9 000	572 742	410 000	13 subvention	-		-	-	-
23 Immobilisations en cours	-	-	-	-	-	1064 Réserve réglementée	-		-	-	-
21 ajustement Budget			1 010 753	1 010 753							
TOTAL DEPENSES	436 150	153 742	1 092 703	1 682 595	436 235	TOTAL RECETTES	436 150	-	1 246 445	1 682 595	436 235

TOTAL GENERAL DEPENSES 6 198 970 2 481 806 8 834 518 6 228 235 TOTAL GENERAL RECETTES 6 198 970 2 635 548 8 834 518 6 228 235

32



DOB 2024 - CONCLUSION



Proposition d'augmenter la part variable de **0,05 € / M3**

Encore beaucoup d'incertitudes

- sur le poste électricité
- sur les volumes 2024

Un travail sur les différents chapitres va être réalisé pour l'établissement du budget

33



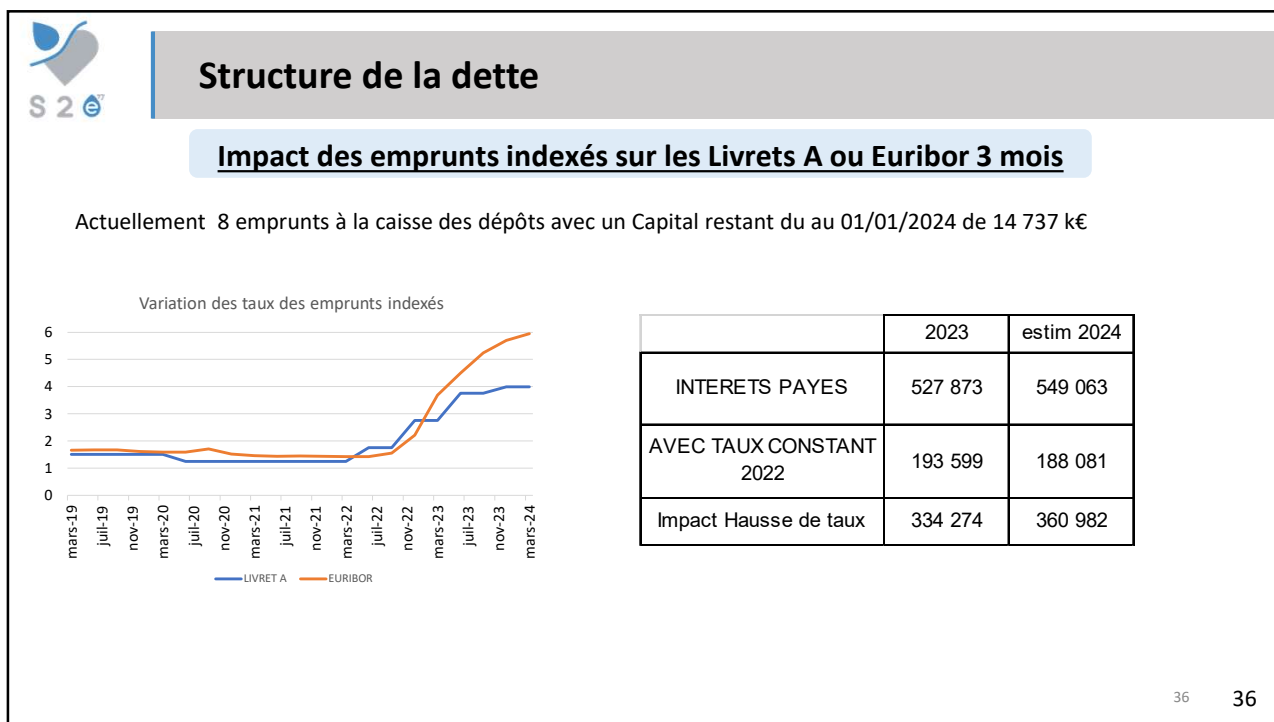
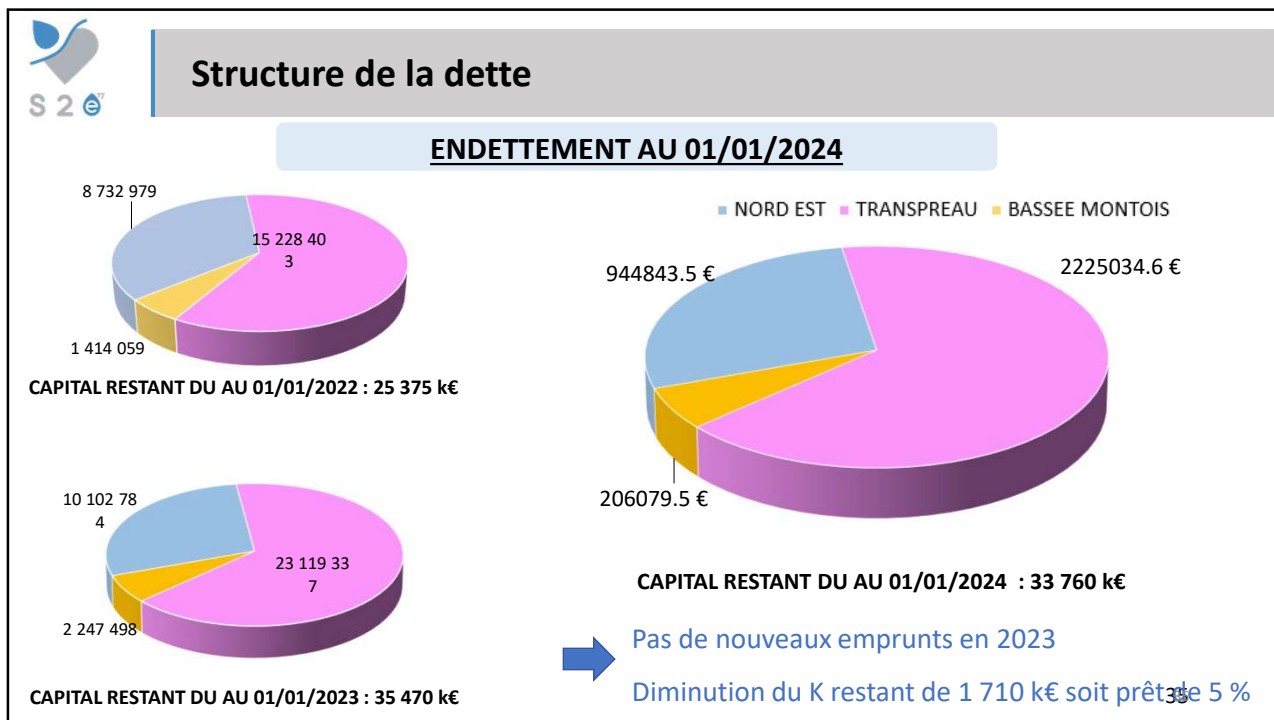
D.O.B 2024

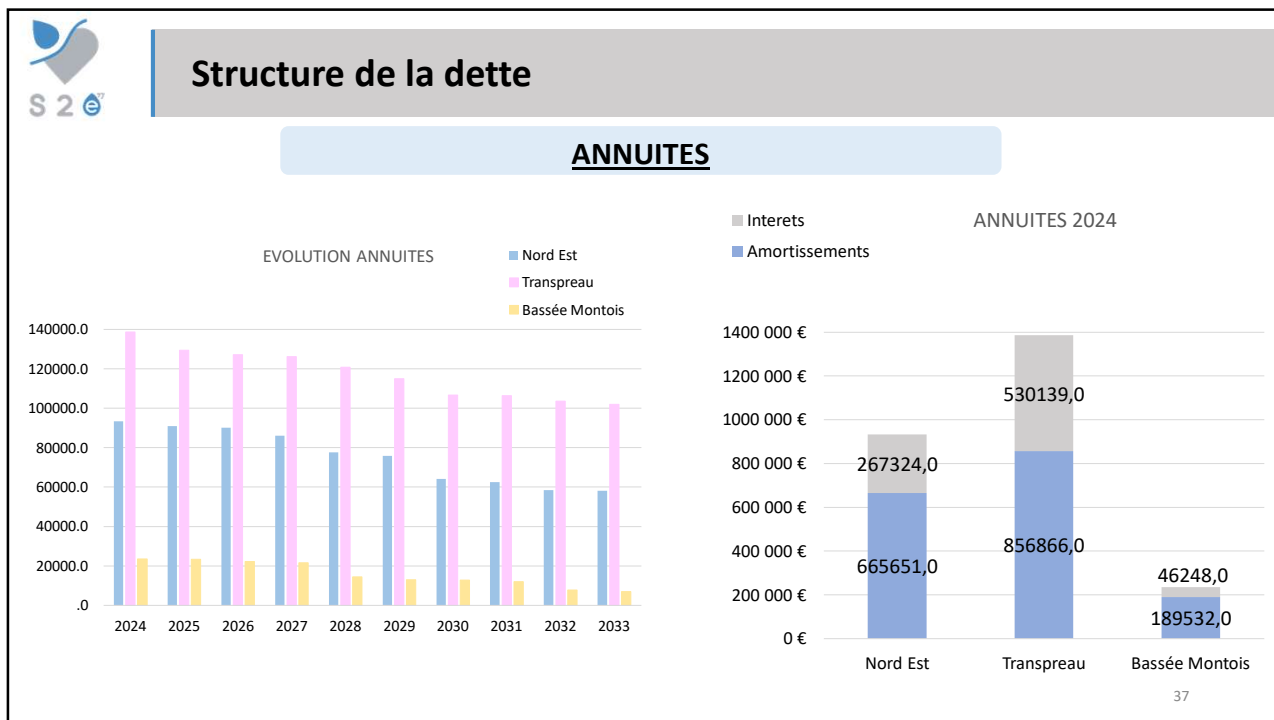
SYNDICAT S2e77

- Structure de la Dette
- Rappel étude harmonisation 2021 – Prix 2024
- Recettes prévisionnelles 2024
- Orientations Budgétaires 2024

34

34





Structure de la dette

DESENDETTEMENT

= Nombre d'années de CAF pour rembourser la totalité des emprunts

	CAPITAL RESTANT DU au 01/01/2024	ANNUITES	RECETTES PREV 2024 Part Var Synd	Part Annuités / recettes	Ratio de desendettement		
					prev 2023	31/12/2022	31/12/2021
NORD EST	9 448 435	932 975	5 400 000	17%	1,73	1,80	1,47
TRANSPREAU	22 250 346	1 387 005	4 500 000	31%	7,36	11,16	7,88
BASSEE MONTOIS	2 060 795	235 780	1 500 000	16%	1,93	2,36	1,98
TOTAL	33 759 576	2 555 760	11 400 000	22%	3,53	4,11	2,96

	< 3 ans	3 à 5	5 à 7	7 à 10	10 +
Situation	Très Bonne	Bonne	Correcte mais à surveiller	zone de danger	critique

Baisse prévisionnelle du ratio de désendettement du fait de l'augmentation des recettes et donc de la CAF et des remboursement d'emprunt

➡ La situation globale du syndicat reste bonne

(en attente des résultats 2023 pour avoir le réel taux)

38



Rappel sur la politique de financement

- TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT : financement par l'Autofinancement
- TRAVAUX STRUCTURANT : financement par emprunt sur la durée de vie du bien

Le syndicat ne s'empêche pas d'emprunter en fonction :

- des opportunités : taux très bas
- des travaux urgents à réaliser



Attention à respecter un endettement maximal par zone
pour ne pas pénaliser les autres zones



Pas d'emprunt de prévu sur 2024

39



Orientations budgétaires 2024

40



Orientations Budgétaires 2024

1 - Les Recettes

2 – Les Dépenses



41



Orientations Budgétaires 2024 - Recettes

RECETTES :

↳ Etude Harmonisation 2021

↳ Augmentation linéaire du prix à partir de 2024
avec plafond 5€ TTC / m3 pour fact 120 m3

↳ Calcul des Recettes prévisionnelles pour 2024



Fixe le montant maximum de dépenses pour 2024

42

42



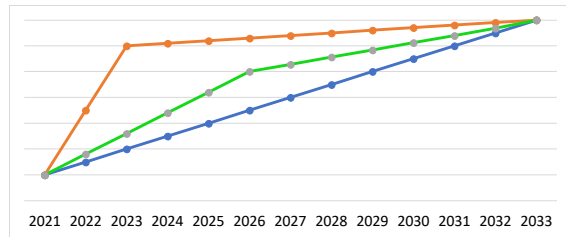
Prix 2024



Rappel Conclusion – Etude harmonisation 2021



Augmentation différenciée selon l'hypothèse 3



	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034
Nord Est	0,05		0,05	puis linéarité									
Transpreauvinois	0,35	0,35	puis linéarité										
Bassée Montois	0,35	0,35	puis linéarité										

Application du prix plafond : 5 € TTC pour une facture 120 m3



Rappel : Prix au M3 avec besoins estimés pour une bonne gestion patrimoniale

	NORD EST	TRANSPREAU	BASSEE MONTOIS
PART VARIABLE synd HT/ M3	2,99	3,28	2,88
PART VARIABLE exploitant HT/ M3	1,20	1,20	1,20
PARTS FIXES / AN	45,00	45,00	45,00
TOTAL FACT 120 M3 TTC	618,41	653,97	604,29
PRIX TOTAL TTC/ M3 - FACT 120M3	5,15	5,45	5,04

FACTURE TYPE

Parts Syndicales	Qty	prix U	TOTAL
Part fixe Annuelle : 20 €	1	20,00	20,00
Part Variable / M³	120	3,00	360,00
Parts Exploitants			
Part fixe	1	25,00	25,00
Part Variable / M³	120	1,20	144,00
Parts Organismes publics			
Redevance Pollution / M³	120	0,22	26,40
Redevance Prélèvement / M³	120	0,095	11,40
TOTAL H.T			586,80
Etat TVA 5,5%			32,27
TOTAL T.T.C			619,07

Hypothèses retenues :



- Part Variable syndicale : **3,00 € HT**
- Part Variable exploitant : **1,20 € HT**
- Parts Fixes à **45 € (20€ +25€) / an**



Soit **619,07 €** pour 120m3
 ou **5,16 € TTC/m3**

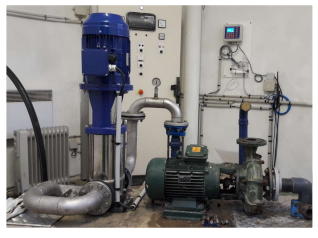


RAPPEL : besoins pour une bonne Gestion patrimoniale

➤ Un patrimoine qui a une durée de vie théorique



Réseaux
 Durée de vie théorique
60 ans
 ↓
1,5% / an
 de renouvellement



Stations
 Réhabilitation et
 changement des organes
20 ans



Ouvrages
 Durée de vie théorique
 des revêtements **30 ans**



Forages
 Diagnostic décennal
10 ans



Calcul des augmentations théoriques prévisionnelles

Part variable syndicale **estimée**
pour une bonne gestion
patrimoniale en 2033

3 €

Part variable syndicale **votée**
par commune
Au 01/02/2023

X €

EXEMPLE
PV syndicale
Au 01/02/2023

2 €

➡ Augmentation totale à réaliser = $(3 - X)$ €

$3 € - 2 € = 1 €$

➡ Soit une augmentation par an à réaliser de $(3 - X) / 10$

$1 € / 10 = 0,10 € / \text{an}$

☞ Soit une augmentation par an de 0 à 0,25€ maximum sur la part syndicale

47



Calcul des parts syndicales

Calcul des différentes parts variables syndicales par commune au 01/02/2024 avec prise en compte

- De l'augmentation linéaire de la part variable syndicale
- Des augmentations des parts exploitants
- Des Répercussions des avenants, nouvelles DSP, ou changement de mode de gestion,....
(Chalautre la Grande , La Ferté Gaucher, Jouy le chatel, Beauchery, Louan Villegruis Fontaine,
Villiers St Georges, Bannost Villegagnon)
- Et de l'application du plafond à 5 € TTC pour une facture 120 m3

48



Exemples

Hausse prévisionnelle globale 2023 -2034 de 1,50 € soit 0,15 € par an sur 10 ans

Exemple 1 :

	PART FIXE EXPLOITANT	PART VARIABLE EXPLOITANT	PART FIXE SYNDICAT	PART VARIABLE SYNDICAT	PRIX TTC AU M ³ POUR FACT 120 M ³
AU 01/02/2023	25,00 €	1,50 €	20,00 €	1,80 €	4,21 €
PREVISIONNEL 2024	30,00 €	1,80 €	20,00 €	1,95 €	4,73 €
DEFINITIF 2024	30,00 €	1,80 €	20,00 €	1,95 €	4,73 €

Prix prévisionnel < 5€ TTC



Augmentation de la part syndicale en 2024 prévisionnelle de 0,15 €

49



Exemples

Hausse prévisionnelle globale 2023 -2034 de 1,50 € soit 0,15 € par an sur 10 ans

Exemple 2 :

	PART FIXE EXPLOITANT	PART VARIABLE EXPLOITANT	PART FIXE SYNDICAT	PART VARIABLE SYNDICAT	PRIX TTC AU M ³ POUR FACT 120 M ³
AU 01/02/2023	25,00 €	2,00 €	20,00 €	1,80 €	4,74 €
PREVISIONNEL 2024	30,00 €	2,15 €	20,00 €	1,95 €	5,10 €
DEFINITIF 2024	30,00 €	2,15 €	20,00 €	1,85 €	5,00 €



Prix prévisionnel > 5€ TTC

Calcul de la part syndicale Max



Plafonnement de la part variable syndicale en 2024
 Augmentation de le PV de (1,85 - 1,80) = 0,05 € au lieu de 0,15 €

50



Exemples

Hausse prévisionnelle globale 2023 -2034 de 1,50 € soit 0,15 € par an sur 10 ans

Exemple 3 :

	PART FIXE EXPLOITANT	PART VARIABLE EXPLOITANT	PART FIXE SYNDICAT	PART VARIABLE SYNDICAT	PRIX TTC AU M ³ POUR FACT 120 M ³
AU 01/02/2023	25,00 €	2,20 €	20,00 €	1,80 €	4,95 €
PREVISIONNEL 2024	30,00 €	2,45 €	20,00 €	1,95 €	5,42 €
DEFINITIF 2024	30,00 €	2,45 €	20,00 €	1,55 €	5,00 €


 Prix prévisionnel > 5€ TTC

Calcul de la part syndicale Max



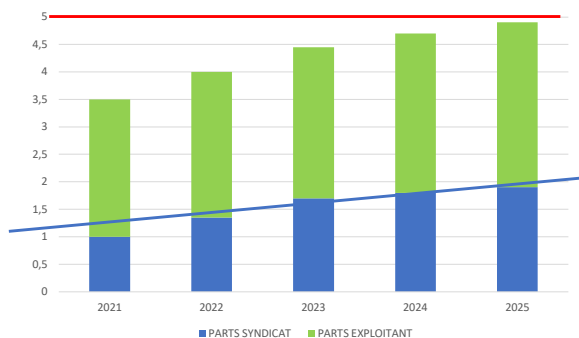
La PV syndicale baisse de 0,25 € par rapport à 2023
 Baisse des recettes au niveau du syndicat au niveau de cette commune

51



Rappel : Impact des augmentations des parts exploitants en fonction du prix global

PRIX GLOBAL < 5 € TTC

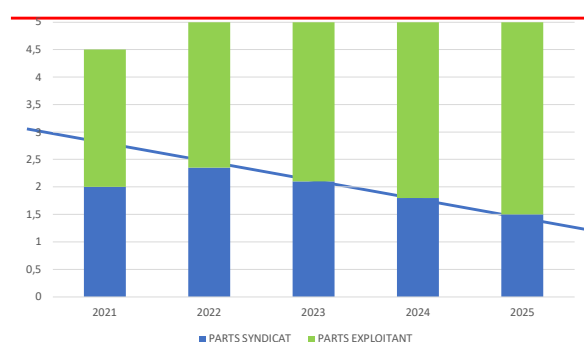


augmentation de la part syndicale et la part exploitant possible



Augmentation du prix de l'eau jusqu'au prix plafond

FACTURE PLAFONNEE à 5 € TTC



Le prix plafond est atteint



L'augmentation des parts exploitants est compensée par la baisse des parts syndicales

52



Répartition des communes par prix TTC / M³ pour fact 120 M³

ANNEE	TRANCHES	< 3€	3 € < X < 3,50 €	3,5 € < X < 4,00 €	4 € < X < 4,50 €	4,5 € < X < 5,00 €	=5 €
2023	Nombre de communes	1	1	28	18	85	
2024	Nombre de communes	0	1	20	18	15	79



71 % des communes ont un tarif compris entre 4,50 € et 5 € TTC /m3 pour une facture 120 m3

53




PRIX 2024 – BASSEE MONTOIS

COMMUNES EN REGIE					COMMUNES EN DSP			
Commune	Parts régie		Parts syndicales		Commune	Part délégataire	Parts syndicales	
	Fixe	Variable	fixe	variable			fixe	variable
BABY	25,00 €	1,35 €	20,00 €	1,5747 €	BRAY SUR SEINE	Selon contrat DSP	20,00 €	1,4740 €
BALLOY	25,00 €	1,35 €	20,00 €	1,5150 €	DONNEMARIE DONTILLY		20,00 €	1,9550 €
BAZOCHE LES BRAY	25,00 €	1,35 €	20,00 €	1,5150 €	EVERLY		20,00 €	1,5420 €
CHATENAY SUR SEINE	25,00 €	1,35 €	20,00 €	2,4692 €	GOUAIX		20,00 €	1,5467 €
COUTENCON	25,00 €	1,35 €	20,00 €	1,5150 €	HERME		20,00 €	1,8589 €
EGLIGNY	25,00 €	1,35 €	20,00 €	2,4692 €	JAULNES		20,00 €	1,4740 €
FONTAINE FOURCHES	25,00 €	1,35 €	20,00 €	1,9445 €	LES ORMES SUR VOULZIE		20,00 €	1,5467 €
GRAVON	25,00 €	1,35 €	20,00 €	1,5150 €	MONTIGNY LE GUESDIER		20,00 €	1,4098 €
GRISY SUR SEINE	25,00 €	1,35 €	20,00 €	2,5950 €	MONTIGNY LENCOUP		20,00 €	1,2450 €
GURCY LE CHATEL	25,00 €	1,35 €	20,00 €	1,5150 €	MOUSSEAUX LES BRAY		20,00 €	1,4740 €
LA TOMBE	25,00 €	1,35 €	20,00 €	1,0650 €	MOUY SUR SEINE		20,00 €	1,4740 €
LUISETAINES	25,00 €	1,35 €	20,00 €	2,6400 €	PAROY		20,00 €	1,5467 €
MEIGNEUX	25,00 €	1,35 €	20,00 €	2,2440 €	St SALVEUR LES BRAY		20,00 €	1,4740 €
MONS EN MONTOIS	25,00 €	1,35 €	20,00 €	2,7000 €	THENISY		20,00 €	0,3038 €
NOYEN SUR SEINE	25,00 €	1,35 €	20,00 €	1,6320 €	VILLENAXE LA PETITE		20,00 €	1,6938 €
PASSY SUR SEINE	25,00 €	1,35 €	20,00 €	2,0550 €	VILLENEUVE LES BORDES		20,00 €	1,6056 €
SIGY	25,00 €	1,35 €	20,00 €	2,7000 €	VILLUIS	20,00 €	1,3943 €	
VILLIERS SUR SEINE	25,00 €	1,35 €	20,00 €	2,0444 €	VIMPELLES	20,00 €	1,5467 €	

54


S 2 E	COMMUNES EN REGIE					COMMUNES EN DSP			
	Commune	Parts régie		Parts syndicales		Commune	Part délégataire	Parts syndicales	
		Fixe	Variable	fixe	variable			fixe	variable
AUGERS-EN-BRIE	25,00 €	1,35 €	20,00 €	2,3512 €	BANNOST-VILLEGAGNON	Selon contrat DSP	20,00 €	1,9119 €	
BEZALLES	25,00 €	1,35 €	20,00 €	1,6827 €	BEAUCHERY-ST-MARTIN		20,00 €	2,7494 €	
BOISDON	25,00 €	1,35 €	20,00 €	1,6827 €	CESSOY-EN-MONTOIS		20,00 €	2,2150 €	
CHALAUTRE-LA-PETITE	25,00 €	1,35 €	20,00 €	1,5600 €	CHALAUTRE LA GRANDE		20,00 €	2,2343 €	
CHAMPGENEST	25,00 €	1,35 €	20,00 €	1,6827 €	CHALMAISON		20,00 €	2,7734 €	
CHENOISE	25,00 €	1,35 €	20,00 €	2,1249 €	JUTIGNY		20,00 €	2,2150 €	
COURCHAMP	25,00 €	1,35 €	20,00 €	1,6827 €	LA-FERTE-GAUCHER		20,00 €	2,4497 €	
COURTACON	25,00 €	1,35 €	20,00 €	1,5917 €	LECHELLE		20,00 €	0,8280 €	
CUCHARMOY	25,00 €	1,35 €	20,00 €	2,5000 €	LIZINES		20,00 €	2,2150 €	
JOUY-LE-CHATEL	25,00 €	1,35 €	20,00 €	2,5000 €	LONGUEVILLE		20,00 €	2,0677 €	
LA CHAPELLE ST SULPICE	25,00 €	1,35 €	20,00 €	2,2361 €	LOUAN-VILLEGRUIS-FONTAINE		20,00 €	2,6649 €	
LES-MARETS	25,00 €	1,35 €	20,00 €	1,6827 €	POIGNY		20,00 €	2,4530 €	
MAISON-ROUGE-EN-BRIE	25,00 €	1,35 €	20,00 €	2,5000 €	PROVINS		20,00 €	2,5371 €	
MELZ-SUR-SEINE	25,00 €	1,35 €	20,00 €	2,7000 €	SAVINS		20,00 €	2,2150 €	
MORTERY	25,00 €	1,35 €	20,00 €	1,9390 €	SOGNOLLES-EN-MONTOIS		20,00 €	2,2150 €	
ROUILLY	25,00 €	1,35 €	20,00 €	1,6894 €	SOURDUN		20,00 €	1,6890 €	
RUPEREUX	25,00 €	1,35 €	20,00 €	2,7000 €	ST-BRICE		20,00 €	1,7354 €	
SANCY-LES-PROVINS	25,00 €	1,35 €	20,00 €	1,5600 €	ST-HILLIERS		20,00 €	2,5426 €	
STE-COLOMBE	25,00 €	1,35 €	20,00 €	2,3530 €	ST-JUST-EN-BRIE		20,00 €	1,9666 €	
ST-LOUP-DE-NAUD	25,00 €	1,35 €	20,00 €	2,7000 €	VANVILLE		20,00 €	2,9763 €	
ST-MARTIN-DU-BOSCHET	25,00 €	1,35 €	20,00 €	1,9362 €	VIEUX-CHAMPAGNE	20,00 €	1,7306 €		
VOULTON	25,00 €	1,35 €	20,00 €	2,7000 €	VILLIERS-ST-GEORGES	20,00 €	2,1703 €		
VULAINES-LES PROVINS	25,00 €	1,35 €	20,00 €	1,8735 €					
SOISY-BOUY	25,00 €	1,35 €	20,00 €	2,4150 €					



PRIX 2024 – NORD EST

L'ensemble des communes de la zone Nord est ont le même tarif
 (sauf la Celle/morin et Faremoutiers du fait du taux de pollution à 0,42 M3 au lieu de 0,22)

ZON		PV 2024 HT	PF SYND 2024 HT	PF Exploit HT 2024	PV exploit HT 2024	PRIX TTC M3/120M3 2024	Var PV synd 2023/2024
NE	LA CELLE / MORIN- FAREMOUTIERS	2,5000	20,00	25,00	1,3500	4,9991	0,0000
NE	EX Synd NORD EST	2,7000	20,00	25,00	1,3500	4,9991	0,0000


Du fait de l'augmentation de 0,05 de la part de la régie pour 2024, le prix plafond de 5 € TTC est atteint
Pas de possibilité d'augmentation de la part syndicale
Toute nouvelle augmentation du tarif de la régie entrainera une baisse de la part syndicale

56



Augmentation 2024

Augmentation en valeur absolue pour une facture 120, 90 et 50m3

Avec prise en compte des variations des prix exploitants sur 1 an + retraitement commune avec avenants

FACT 120 M3

TRANCHES	0€	0 € < X <10 €	10 € < X < 20 €	20 € < X <30 €	30 € < X <40 €	40 € < X <50 €
Nombre de communes	12	72	14	24	9	2

FACT 90 M3

TRANCHES	0€	0 € < X <10 €	10 € < X < 20 €	20 € < X <30 €	30 € < X <40 €	40 € < X <50 €
Nombre de communes	14	75	30	12	2	

FACT 50 M3

TRANCHES	0€	0 € < X <10 €	10 € < X < 20 €	20 € < X <30 €	30 € < X <40 €	40 € < X <50 €
Nombre de communes	24	84	23	2		



RECETTES



Impact variation Part Variable 2023-2024 sur recettes du syndicat

	BM	TR	NE
GAIN	95 218	163 898	
PERTE	- 42 562	- 38 504	
TOTAL	52 656	125 394	



les impacts sur le budget 2024 ne seront pas les mêmes
du fait des décalages de facturations et des reversements des DSP

59



Recettes estimées 2024

	Nord Est	Transpreau	Bassée Montois	TOTAL
Recettes estimées 2024	5 400 000	4 500 000	1 500 000	11 400 000
<i>Recettes estimées 2023</i>	<i>5 670 000</i>	<i>4 050 000</i>	<i>1 200 000</i>	<i>10 920 000</i>

Attention : Baisse des recettes sur la zone NE du fait des baisses de volumes en 2023
perte de 150 000 m3

60



DEPENSES

61



Orientations Budgétaires 2024 - DEPENSES

Les recettes ayant été estimées

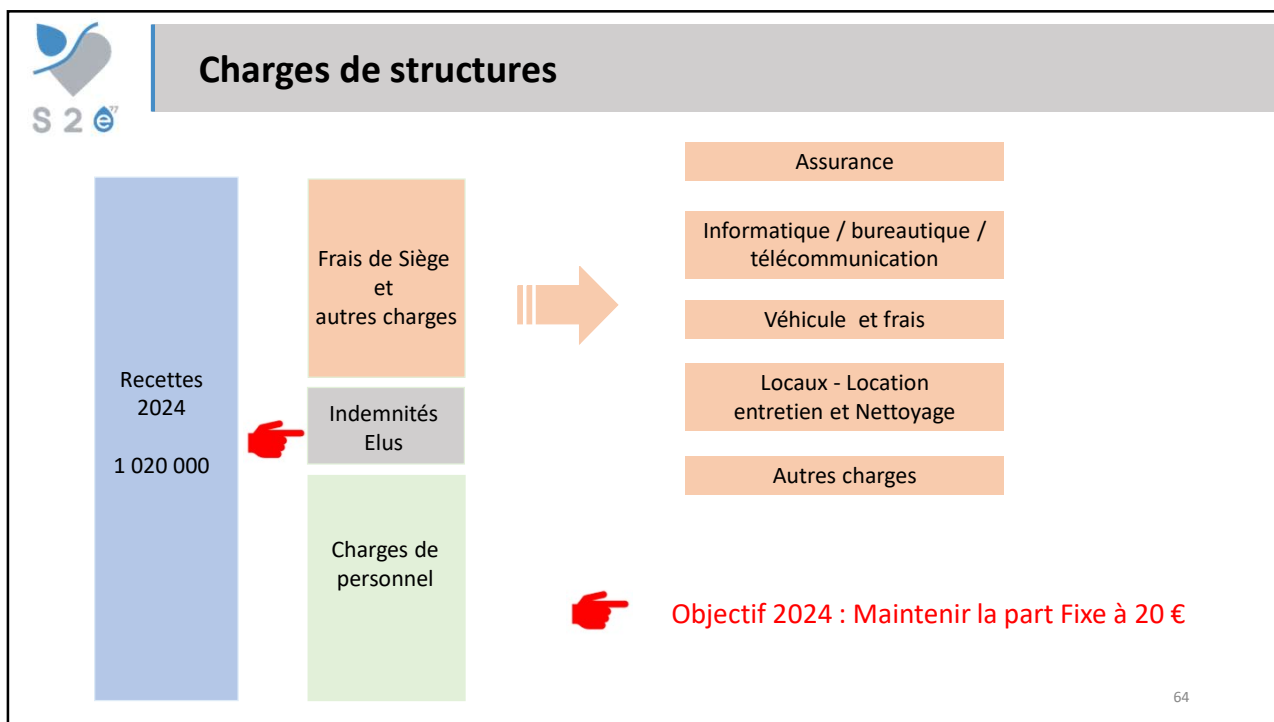
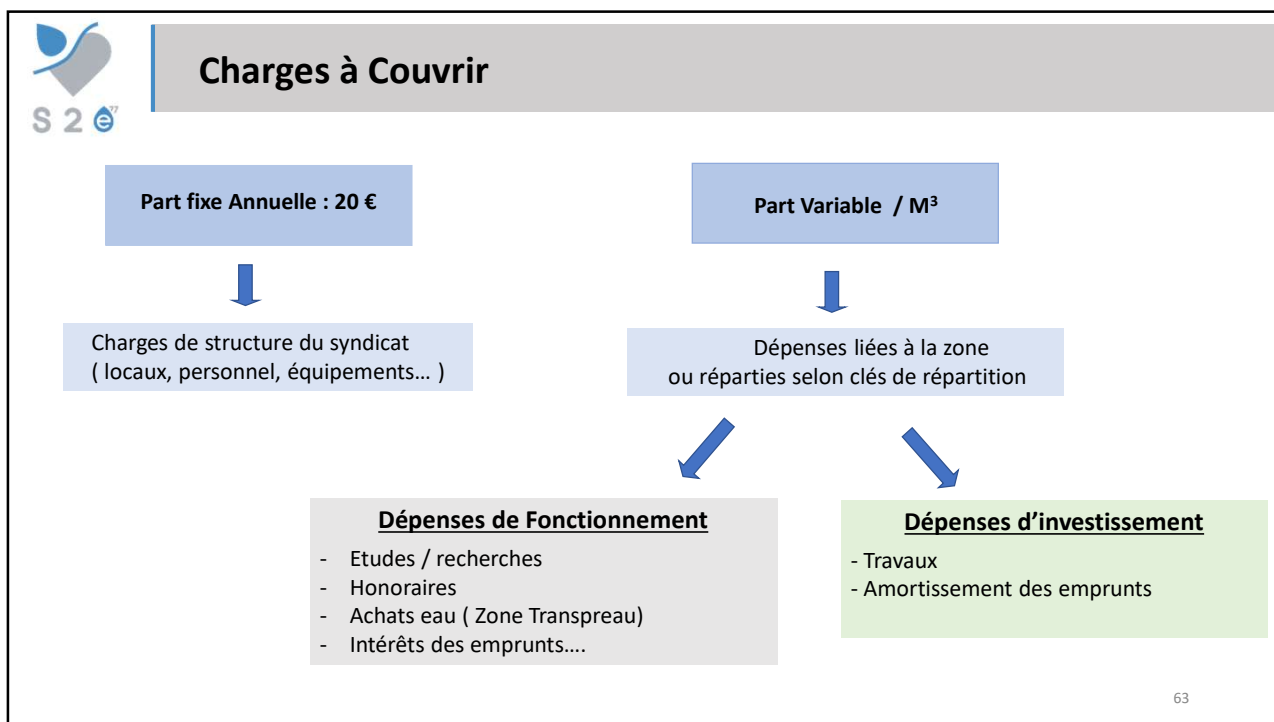
↳ Calcul des dépenses prévisionnelles et obligatoires
= Charges de structures et emprunts.....

↳ Permet de définir l'enveloppe pouvant être alloué aux différentes dépenses
de fonctionnement et d'investissement selon les nécessités, urgences
et la politique de renouvellement



Affectation des dépenses selon les zones

62





Ressources humaines

EVOLUTION MASSE SALARIALE – S2e77

BUDGET 2021	BUDGET 2022	BUDGET 2023	PREV 2024 *
721 800,00	740 450,00	755 260,00	770 500,00

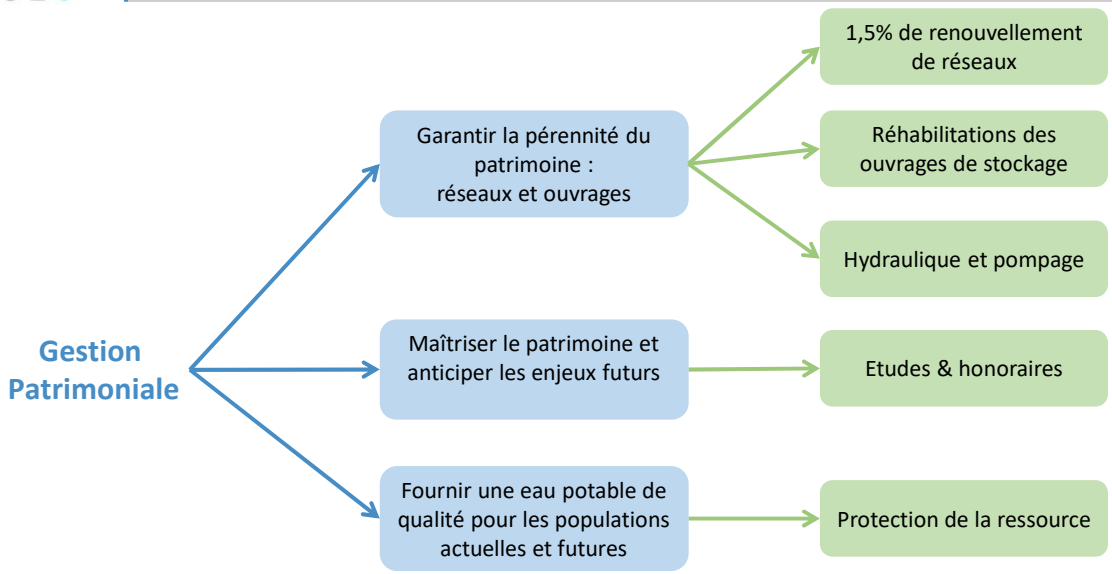
* à finaliser



Prise en compte de la politique salariale : + 2 %



Définition des Objectifs de Gestion patrimoniale

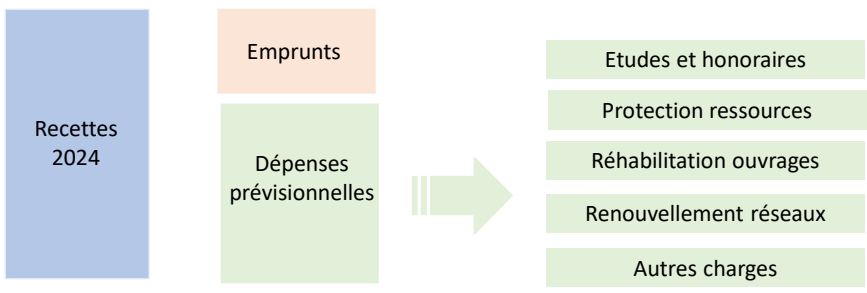




Orientation des dépenses pour 2024

Après avoir calculer les recettes et fixé les dépenses obligatoires par zone (emprunts , Impôts...)

➔ Estimation du budget global de dépenses
Ces dépenses seront ventilées pour le Budget primitif et fixées en fonction des priorités et sur le principe de la bonne gestion patrimoniale



NORD EST



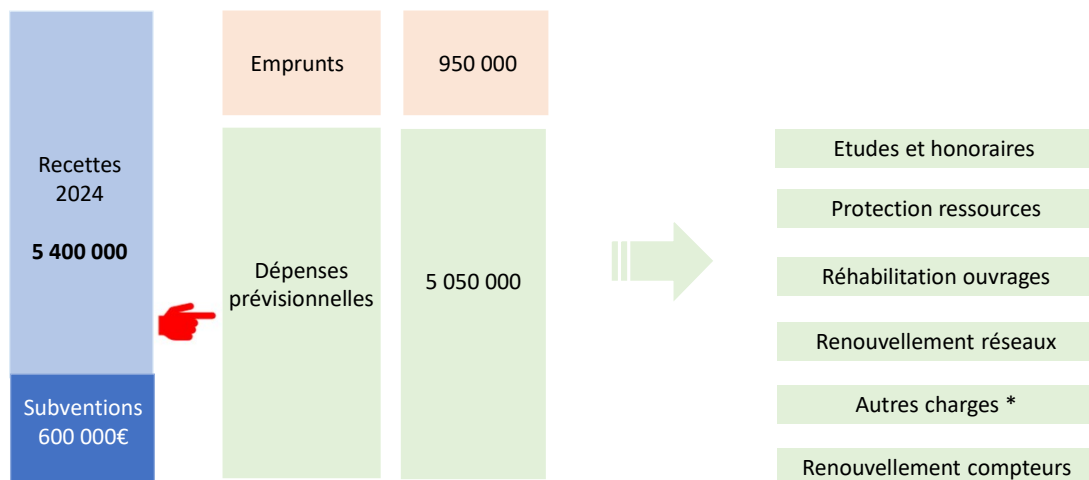
Zone Nord Est Orientations Budgétaires

- Une politique de renouvellement de réseaux et de réhabilitation de réservoir mise en place depuis plusieurs années
- Baisse des recettes du fait des baisses de volumes en 2023
- Une volonté de maintenir les résultats cumulés sur la zone à 6 000 k€ pour garder un fond de roulement et éviter les recours aux lignes de trésorerie
- Un marché de renouvellement de compteurs sur 4 ans en cours soit une dépense prévisionnelle de 500 k€ par an

69



Zone Nord Est – Orientations budgétaires



Autres charges * : Taxes Foncières / créances irrécouvrables/prov créances douteuses....

70



Zone Nord Est – Orientations budgétaires

Suite à une première revue des travaux potentiels pour 2024, les travaux suivants ont été identifiés :

Réseaux :

- MOUROUX – Rue de Giremoutiers
- BEUTHEIL-SAINTS - Liaison Glatigny – La Guêpière
- BEUTHEIL-SAINTS - Liaison Pressoucy – Maison Meunier (Conception pour travaux début 2025)
- FAREMOUTIERS – Rue des Ormes
- CHEVRU – RD215
- BETON-BAZOCHES – Rue des Lilas et Rue des Rosiers

Ouvrages :

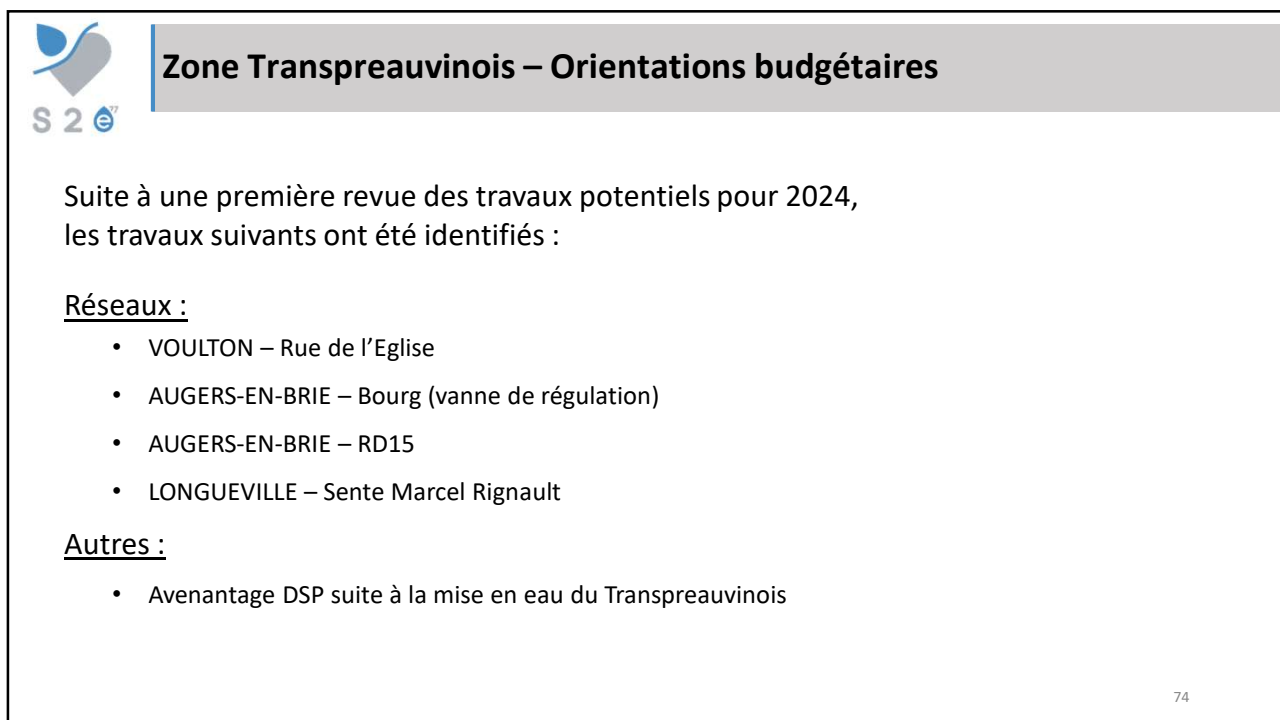
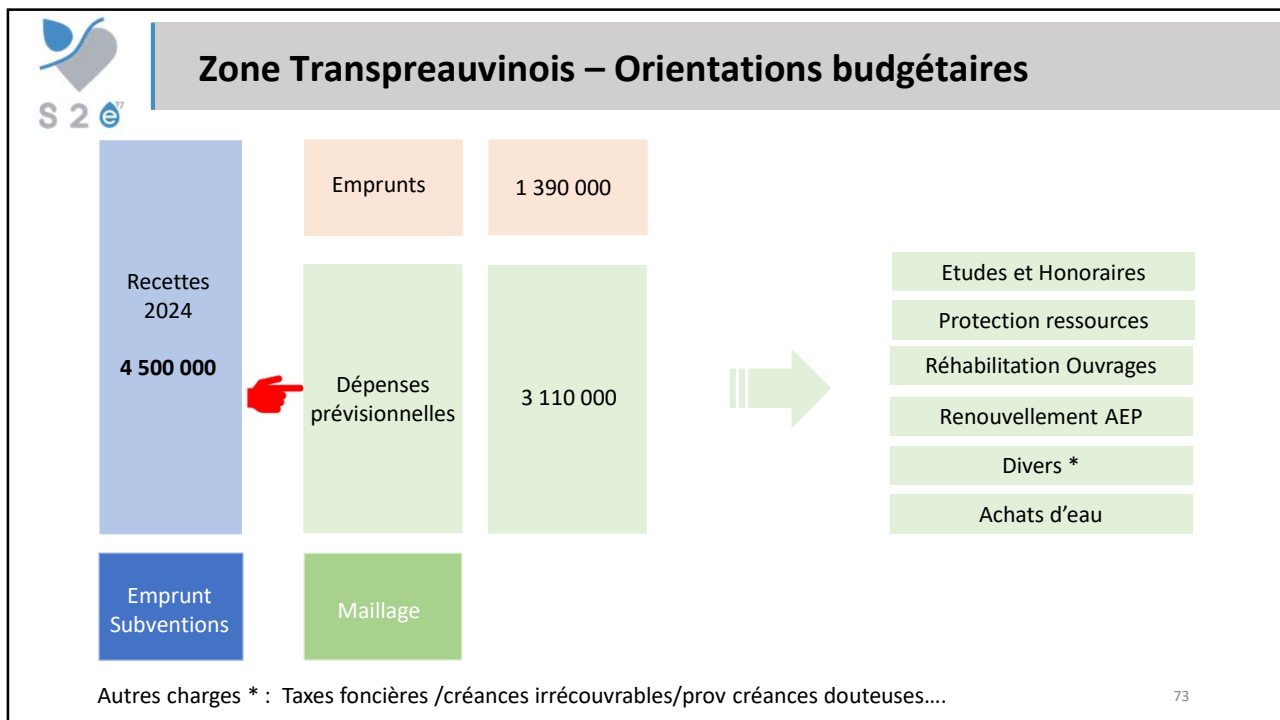
- AMILLIS – BEUTHEIL : travaux sur les deux champs captants

71



PROVINOIS

72





Zone Transpreauvinois - Maillage

Dépenses
Maillage

Solde Travaux sur l'ensemble des Phases
+ Avenants potentiels
+ Révisions

Recettes :
Emprunts
Subventions

Solde Subvention :
- Département : lot 3 Phase 4



Le bilan sur le Maillage pourra être réalisé fin 2024



BASSEE MONTOIS



Zone Bassée Montois Orientations Budgétaires

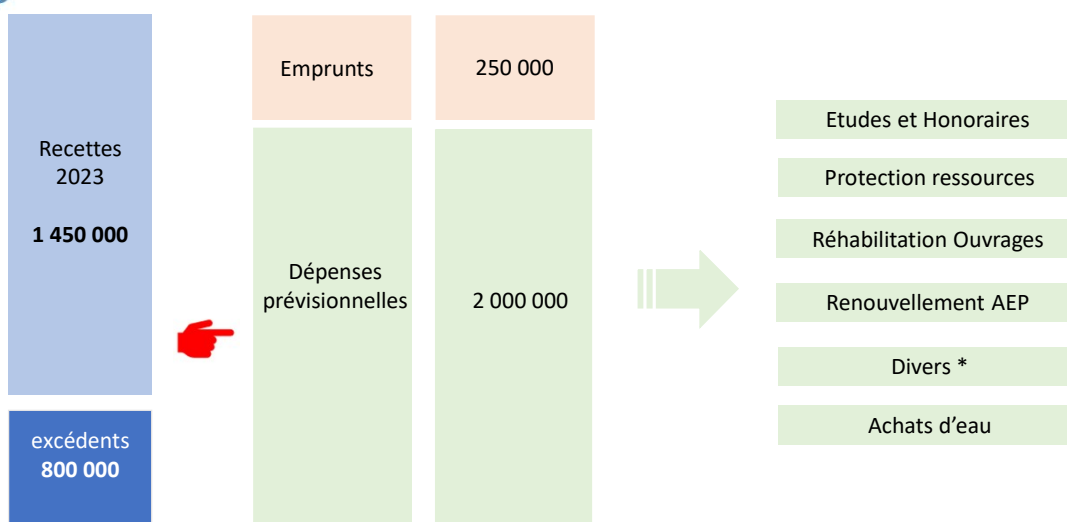
Compte tenu du solde des excédents apportés par les différentes communes et syndicat

Proposition d'intégrer 800 k€ au budget 2024 pour permettre de satisfaire le maximum de demandes de travaux

77



Zone Bassée Montois – Orientations budgétaires



Autres charges * : créances irrécouvrables/prov créances douteuses....

78



Zone Bassée-Montois – Orientations budgétaires

Suite à une première revue des travaux potentiels pour 2024, les travaux suivants ont été identifiés :

Réseaux :

- VILLUIS – PASSY – Liaison

Ouvrages :

- NOYEN-SUR-SEINE – Château d'eau
- FONTAINE-FOURCHES – Réservoirs (conception)
- CHATENAY-SUR-SEINE – Station de pompage

Autres :

- Appui Juridique et Financier pour lancement d'une Prestation de Service sur 16 communes

79



Conclusion S2e77

- Maintien de la part fixe à 20 €
- Augmentation des parts variables de façon linéaire sur les zones Transpreauvinois et Bassée Montois, pas d'augmentation sur la zone Nord est
- Aucun emprunt de prévu en 2024
- Un programme d'investissement à finaliser pour le BP 2024

80